

des personnes en situation de handicap sont confrontées à des difficultés d'accès aux soins, selon une enquête IFOP pour APF France handicap (2022).



Améliorez l'accès aux soins des personnes à besoins spécifiques :

Inscrivez-vous sur l'Annuaire de l'Accessibilité

des cabinets médicaux et paramédicaux !

Un outil pour toutes les personnes à besoins spécifiques : personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel, TSA, cognitif, psychique), en perte d'autonomie, obèses et/ou allophones.





Je suis professionnel de santé, 3 bonnes raisons de m'inscrire



sur l'annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets :

- Je valorise mon cabinet et découvre des gestes simples pour améliorer son accessibilité universelle pour tous les types de handicap et toutes les personnes à besoins spécifiques.
- Je gagne du temps en proposant une prise en charge adaptée à mes patients, je réoriente et identifie les autres professionnels de santé accessibles autour de moi.
- → Je contribue à **l'amélioration de l'état de santé** de plus de 12 millions de personnes en situation de handicap.

Seul vous, muni de votre CPS, pouvez renseigner et modifier les informations répertoriées dans l'Annuaire, en remplissant le formulaire en 5 à 10 minutes maximum!

Ensemble, construisons l'Annuaire de l'Accessibilité des cabinets!



Enregistrez-vous dès maintenant sur : www.sante.

















